

017

2018

RAPPORT  
TRIMESTRIEL

PREMIER TRIMESTRE  
*terminé le 31 mars*



**Bellus**  
SANTÉ



# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de BELLUS Santé inc. (« BELLUS Santé » ou la « société ») pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, ainsi que des états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Pour de plus amples détails concernant les opérations entre apparentés, les obligations contractuelles, la gestion des risques financiers, les contrôles et procédures de communication de l'information, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi que les risques et incertitudes, il y a lieu de se reporter au rapport annuel et à la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, ainsi qu'aux autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le présent document contient des énoncés prospectifs qui sont visés par la mise en garde figurant sous la rubrique « Énoncés prospectifs » à la fin du présent rapport de gestion, et il devrait être lu à la lumière de celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés et le rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 ont été revus par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la société. Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir des renseignements dont elle disposait en date du 15 mai 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que dans le présent document sont présentés en dollars canadiens.

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

BELLUS Santé est une société biopharmaceutique de développement de nouveaux médicaments ciblant des maladies pour lesquelles il existe d'importants besoins médicaux non comblés. Son portefeuille de projets comprend le BLU-5937, le médicament candidat phare de la société pour le traitement de la toux chronique, ainsi que plusieurs autres programmes de développement de médicaments en partenariat qui sont en phase clinique. Les actions de la société se transigent à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole BLU.

## APERÇU DES ACTIVITÉS

### Faits saillants récents

- A complété toutes les études précliniques nécessaires sur le BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique afin de soumettre une demande d'essai clinique (« DEC ») à Santé Canada ; prévoit débiter une étude clinique de phase 1 au troisième trimestre de 2018 ;
- A complété des études précliniques toxicologiques de 28 jours démontrant l'excellent profil d'innocuité du BLU-5937 ;

- Brevet accordé par l'Office européen des brevets (« OEB ») en avril 2018 pour les droits couvrant la composition de matières du BLU-5937 jusqu'en 2034 ;
- A terminé le trimestre avec des espèces, quasi-espèces et placements à court terme totalisant 21,7 millions \$.

#### BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique

Le médicament phare de la société est le BLU-5937, une petite molécule biodisponible par voie orale, antagoniste puissant et très sélectif des récepteurs P2X3, une cible validée cliniquement pour la toux chronique. Le BLU-5937 a le potentiel d'être le meilleur médicament de sa catégorie pour les patients qui souffrent de toux chronique et qui ne répondent pas aux traitements actuels.

BLU-5937 a montré une réduction significative de la toux et aucun effet sur la perception du goût dans deux modèles précliniques distincts. Dans un modèle de toux chez le cochon d'Inde, le BLU-5937 a montré une efficacité comparable à l'antagoniste P2X3 phare actuel en développement, le Gefapixant de Merck & Co (également appelé AF-219 ou MK-7264). Dans un modèle de goût chez le rat, le BLU-5937 n'a pas changé la perception du goût; en revanche, conformément aux données d'essais cliniques présentées précédemment par Merck & Co, le Gefapixant a entraîné un important changement de la perception du goût (l'altération ou la perte).

La société a complété toutes les études précliniques sur le BLU-5937 nécessaires à la soumission d'une DEC, y compris des études toxicologiques de 28 jours sur des animaux, lesquelles ont démontré un excellent profil d'innocuité. La société prévoit soumettre la DEC à Santé Canada au deuxième trimestre de 2018 afin de débiter une étude clinique de phase 1 chez les humains au troisième trimestre de 2018.

Les objectifs principaux de l'étude clinique de phase 1 seront d'évaluer l'innocuité, la tolérabilité (y compris l'effet sur la perception du goût) et le profil pharmacocinétique du BLU-5937 chez des sujets sains. L'étude sera une étude randomisée, à double-insu, contrôlée contre placebo, à dose unique et à doses multiples ascendantes du BLU-5937 administré par voie orale chez des sujets adultes sains.

L'étude sera conçue comme suit, sous réserve de l'approbation réglementaire finale :

Partie 1 : une étude à dose unique ascendante (« SAD ») sera menée chez environ 60 sujets sains. Les sujets seront inscrits dans environ 6 cohortes de 10 sujets (8 BLU-5937 : 2 placebo).

Partie 2 : une étude à doses multiples ascendantes (« MAD ») sera menée chez environ 30 sujets sains. Les sujets seront inscrits dans environ 3 cohortes de 10 sujets (8 BLU-5937 : 2 placebo). Chaque sujet se verra administrer des doses orales quotidiennes du traitement assigné pendant 7 jours consécutifs. Les doses et la fréquence de l'administration pour l'étude MAD seront sélectionnées en fonction des résultats de l'étude SAD.

Les résultats de l'étude clinique de phase 1 sont prévus au quatrième trimestre 2018. Ces résultats contribueront à définir le profil de produit du BLU-5937, notamment : l'innocuité, la tolérabilité (y compris l'effet sur la perception du goût) et la posologie recommandée.

Le 4 avril 2018, l'OEB a accordé le brevet no. 2951177 pour les droits couvrant la composition de matières du BLU-5937, ainsi que les composés d'imidazopyridine associés, en plus des compositions pharmaceutiques incluant le BLU-5937 et leurs utilisations connexes. À ce jour, la société a obtenu des brevets pour le BLU-5937 dans trois des quatre marchés pharmaceutiques principaux, des brevets équivalents ayant été délivrés en 2017 par le U.S. Patent and Trademark Office et l'Office chinois des brevets pour des droits étendus similaires. Les brevets sont valides jusqu'en 2034, sans tenir compte de toute prolongation potentielle de la durée du brevet. Des demandes de brevets avec des droits étendus similaires ont également été déposées au Japon et dans d'autres pays industrialisés.

La toux chronique est une toux qui persiste pendant plus de huit semaines et qui est associée à d'importants effets sociaux, psychosociaux et physiques néfastes affectant la qualité de vie. En juin 2017, la société a mandaté Torrey Insights LLC pour mener une étude de marché par le biais d'une évaluation de l'épidémiologie de la toux chronique et d'estimations de prix. Basé sur des recherches primaires et secondaires, le rapport conclut qu'aux États Unis seulement, plus de 26 millions d'adultes souffrent de toux chronique, et plus de 2,6 millions de ces patients ont une toux chronique qui dure plus d'un an. Le nombre de patients souffrant de toux chronique réfractaire aux traitements grimpe à 11,7 millions en tenant compte des patients qui ont une toux d'une durée entre huit semaines et un an.

#### Autres programmes de développement

BELLUS Santé a des intérêts économiques dans d'autres programmes de développement de médicaments en partenariat qui sont en phase clinique, y compris un partage des produits et des redevances sur les ventes.

Les droits de KICTA<sup>MC</sup> ont été vendus/une licence a été accordée à Auvén Therapeutics, un fonds mondial d'investissement privé, qui évalue présentement la possibilité de poursuivre le développement de KICTA<sup>MC</sup> pour le traitement de patients souffrant de sarcoïdose pulmonaire active, et a élaboré un protocole d'étude clinique de phase 2/3. La U.S. Food and Drug Administration n'a soulevé aucune objection quant à la demande de DNR pour cette étude clinique de phase 2/3.

Une licence pour les droits du AMO-01 (anciennement TLN-4601) pour le traitement de troubles neurologiques et psychiatriques a été accordée à AMO Pharma Limited, qui prépare une étude de phase 2 pour évaluer l'efficacité du AMO-01 sur des patients atteints de déficiences intellectuelles en 2018.

Une licence pour les droits du ALZ-801 (anciennement BLU8499) pour le traitement de la maladie d'Alzheimer (la « MA »), a été accordée à Alzheon Inc., qui a complété deux études de phase 1b sur le ALZ-801 et prépare présentement d'autres études cliniques de stade avancé axées sur le traitement de patients atteints de la MA légère qui sont homozygotes pour l'apolipoprotéine E (« APOE4 »), le facteur de risque génétique le plus important de l'apparition tardive de la MA.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la *perte nette* s'est élevée à 1 843 000 \$ (0,02 \$ par action), comparativement à un *résultat net* de 1 144 000 \$ (0,02 \$ par action) pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable à des frais de recherche et développement plus élevés dans le trimestre à l'étude, de même qu'au gain sur la vente de Thallion Pharmaceutiques inc. (« Thallion ») de 1,9 million \$ enregistré au premier trimestre de 2017.

Les *frais de recherche et de développement*, nets des crédits d'impôt à la recherche, se sont chiffrés à 1 245 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 251 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux dépenses encourues plus élevées relativement au développement du BLU-5937, le médicament candidat phare de la société pour la toux chronique, pour lequel une entente de licence mondiale exclusive pour le développement et la commercialisation a été conclue en février 2017. La société a complété les études précliniques sur le BLU-5937 nécessaires à la soumission d'une DEC et prévoit débiter une étude clinique de phase 1 au troisième trimestre de 2018.

Les *frais généraux et administratifs* se sont chiffrés à 704 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 566 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement due à la charge de rémunération à base d'actions plus élevée liée au régime d'options sur actions ainsi qu'aux régimes d'unités d'actions différées de la société.

Les *produits financiers* se sont chiffrés à 97 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 8 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux intérêts créditeurs plus élevés dus à l'augmentation de la position d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme de la société suite au placement d'actions ordinaires en décembre 2017.

Le *gain sur la vente d'une filiale* s'est chiffré à néant pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 1 944 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et est lié à la vente de Thallion, la filiale en propriété exclusive de la société, à Taro Pharmaceuticals Inc. (« Taro ») en mars 2017.

**Résultats trimestriels (non audités)**  
*(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

Trimestre	Produits		(Perte) résultat net(te) attribuable aux actionnaires		(Perte) résultat de base et dilué(e) par action	
<i>Exercice terminé le 31 décembre 2018</i>						
Premier	9	\$	(1 843)	\$	(0,02)	\$
<i>Exercice terminé le 31 décembre 2017</i>						
Quatrième	22	\$	(1 605)	\$	(0,02)	\$
Troisième	93		(1 680)		(0,03)	
Deuxième	41		267		néant	
Premier	9		1 144		0,02	
<i>Exercice terminé le 31 décembre 2016</i>						
Quatrième	359	\$	(496)	\$	(0,01)	\$
Troisième	358		(612)		(0,01)	
Deuxième	585		(327)		(0,01)	

Les explications de la variation de la (perte) résultat net(te) attribuable aux actionnaires pour un trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent se détaillent comme suit.

L'augmentation de la perte nette pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2018 est principalement attribuable à des frais de recherche et développement plus élevés, de même qu'au gain sur la vente de Thallion de 1,9 million \$ enregistré au premier trimestre de 2017. L'augmentation de la perte nette pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2017 est principalement attribuable à des frais de recherche et développement plus élevés. L'augmentation de la perte nette pour le troisième trimestre de 2017 est également principalement attribuable à des frais de recherche et développement plus élevés. L'augmentation du résultat net pour le deuxième trimestre de 2017 est principalement attribuable au gain réalisé sur la vente de la participation en actions dans FB Health S.p.A, compensée par une diminution des produits et une augmentation des frais de recherche et de développement.

**Opérations entre apparentés**

Le D<sup>r</sup> Francesco Bellini est président du conseil d'administration et offre des services-conseils à la société sur une base continue en vertu d'une convention de services de consultation entre la société et Picchio International Inc. (« Picchio International »), propriété exclusive du D<sup>r</sup> Francesco Bellini et de sa conjointe. Picchio International reçoit une somme mensuelle de 20 833 \$, majorée de toute dépense applicable pour les services rendus liés à cette convention. La convention est d'une durée d'un an, renouvelable pour des périodes successives d'un an. La société a enregistré des honoraires et des charges totalisant 95 000 \$ en vertu de la convention de services de consultation pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

### **Liquidités et ressources en capital**

Au 31 mars 2018, la société disposait d'espèces, de quasi-espèces et de placements à court terme totalisant 21 731 000 \$, comparativement à 23 888 000 \$ au 31 décembre 2017. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la diminution nette des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme s'est élevée à 2 157 000 \$, comparativement à une augmentation nette de 185 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution nette en 2018 est principalement attribuable aux fonds utilisés pour financer les activités d'exploitation de la société, y compris les activités de recherche et développement liées au BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique. L'augmentation nette en 2017 est principalement attribuable aux fonds reçus de la vente de Thallion, compensée en partie par les fonds utilisés pour l'obtention de la licence du BLU-5937 et pour financer les activités d'exploitation de la société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la société a vendu des placements à court terme ayant des échéances initiales de plus de trois mois et moins d'un an s'élevant à néant (2 643 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017).

En janvier 2018, la société a reçu de Taro 0,4 million \$ comme paiement d'étape relatif à la vente de Thallion, sa filiale en propriété exclusive, en mars 2017. En vertu des modalités des ententes relatives à l'acquisition de Thallion en 2013, 5 % du paiement d'étape reçu par BELLUS Santé provenant de la vente de Thallion, incluant la technologie de Shigamab<sup>MC</sup> (la « Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> »), était payable aux porteurs de droits à une valeur conditionnelle (« DVC »). Par conséquent, le 26 janvier 2018, un montant net de 14 721 \$ (0,00041 \$ par DVC) a été payé aux porteurs de DVC, qui comprend la Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> de 20 000 \$, diminuée d'un montant de 5 279 \$ à titre de frais d'agent de DVC. Les frais d'agent de DVC ont été déduits de la Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> conformément aux modalités des ententes conclues lorsque BELLUS Santé a fait l'acquisition de Thallion en 2013.

Il n'y a eu aucun changement important concernant les obligations contractuelles de la société depuis le 31 décembre 2017.

Au 15 mai 2018, BELLUS Santé avait 119 497 581 actions ordinaires en circulation et 132 747 316 actions ordinaires sur une base pleinement diluée, incluant 11 443 000 options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions et 1 806 735 bons de souscription émis dans le cadre du placement d'actions ordinaires en décembre 2017. La société a attribué 4 150 000 options sur actions au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

### **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur l'application des conventions comptables ainsi que sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les montants présentés et les informations divulguées par voie de notes reflètent la meilleure estimation de la direction quant à l'ensemble des conditions économiques et les lignes de conduite les plus probables de la société. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.



Dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements significatifs portés par la direction dans l'application des conventions comptables et des sources clés d'incertitudes relatives aux estimations étaient les mêmes que ceux appliqués dans les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, à l'exception des nouveaux jugements et sources clés d'incertitudes relatives aux estimations importants liés à l'application de l'IFRS 9, *Instruments financiers* et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* qui sont décrits à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018.

Il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations les plus importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers consolidés de la société. Tout changement apporté aux estimations et hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de la société.

## **MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES**

### **Modification des principales conventions comptables en 2018**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations suivantes publiées par l'IASB, pour lesquelles l'application n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 :

- a) IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* ;
- b) IFRS 9 (2014), *Instruments financiers* ; et
- c) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*.

Il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018 pour de plus amples détails concernant ces modifications comptables.

### **Nouvelle norme comptable et interprétation n'ayant pas encore été adoptée**

L'IFRS 16, *Contrats de location*, une nouvelle norme comptable publiée par l'IASB, n'est pas encore en vigueur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, et n'a pas été appliquée dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Il y a lieu de se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018 pour de plus amples détails concernant cette nouvelle norme comptable.

## **MODIFICATION DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière portant notamment sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, il n'est survenu aucune modification dans le CIIF de la société qui a eu une incidence importante, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits qui sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés, formulés d'après les attentes actuelles de la direction, comportent par le fait même de nombreux risques, incertitudes et hypothèses considérables, connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la société. Les énoncés prospectifs pourraient comprendre notamment de l'information sur les objectifs de la société et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, en plus de renseignements sur les opinions, les plans, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi du conditionnel ou de termes ayant une connotation prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « prévoit », « à l'intention de », « estime », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de la forme négative de ces expressions, de variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents publics que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris la notice annuelle, s'il souhaite obtenir une analyse des divers facteurs de risque pouvant avoir une influence sur les résultats futurs de la société. Ces facteurs de risque comprennent, notamment : la capacité d'élargir et de développer son portefeuille de projets, la capacité d'obtenir du financement, l'effet de la conjoncture économique en général, la conjoncture dans l'industrie pharmaceutique, les changements réglementaires dans les territoires où la société fait des affaires, la volatilité du marché boursier, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant des fusions, l'atteinte du taux d'épuisement des fonds prévu, les paiements potentiels/résultats liés aux ententes d'indemnité et aux droits à une valeur conditionnelle, l'atteinte des jalons prévus pour les essais précliniques et cliniques et le fait que les résultats réels puissent différer à la suite de la vérification définitive et du contrôle de la qualité des données et des analyses. En outre, la durée du processus de développement des médicaments candidats de la société, la taille de leur marché et leur valeur commerciale, de même que le partage des produits entre la société et ses partenaires potentiels provenant des revenus futurs potentiels, le cas échéant, dépendent d'un certain nombre de facteurs. Par conséquent, les résultats et événements réels futurs peuvent différer sensiblement des résultats et événements anticipés exprimés dans les énoncés prospectifs. Même si la société est d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs inclus dans le présent document. Ces énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date où ils sont faits, et la société n'a pas l'obligation et décline toute intention de mettre à jour publiquement ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque nouvelle information, événement futur, circonstance ou autre motif que ce soit, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la législation ou de la réglementation applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.*

# BELLUS SANTÉ INC.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière  
(non audités)

31 mars 2018 et 31 décembre 2017  
(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Espèces et quasi-espèces (note 5)	5 535 \$	7 749 \$
Placements à court terme (note 5)	16 196	16 139
Débiteurs (note 6)	1 158	1 714
Contrepartie éventuelle à recevoir (note 7)	384	384
Charges payées d'avance et autres actifs	85	84
<b>Total des actifs courants</b>	<b>23 358</b>	<b>26 070</b>
<b>Actifs non-courants</b>		
Autres actifs	72	69
Projet de recherche et développement en cours (note 8)	2 359	2 359
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 431</b>	<b>2 428</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>25 789 \$</b>	<b>28 498 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs	1 214 \$	2 190 \$
Passifs financiers – DVC (note 10)	—	20
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 214</b>	<b>2 210</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>1 214</b>	<b>2 210</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 11 a))	467 253	467 253
Autres capitaux propres (note 11 b) i))	26 332	26 202
Déficit	(469 010)	(467 167)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>24 575</b>	<b>26 288</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>25 789 \$</b>	<b>28 498 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# BELLUS SANTÉ INC.

États consolidés intermédiaires résumés de la (perte) résultat net(te) et des autres éléments de la (perte) résultat global(e) (non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Produits	9 \$	9 \$
Charges		
Recherche et développement	1 405	256
Crédits d'impôts à la recherche	(160)	(5)
	1 245	251
Frais généraux et administratifs	704	566
Charges d'exploitation totales	1 949	817
Perte des activités d'exploitation	(1 940)	(808)
Produits financiers	99	18
Charges financières	(2)	(10)
Produits financiers nets (note 12)	97	8
Gain sur la vente d'une filiale (note 9)	—	1 944
(Perte) résultat net(te) et (perte) résultat global(e) total(e) pour la période	(1 843) \$	1 144 \$
(Perte) résultat par action (note 13) De base et dilué(e)	(0,02) \$	0,02 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# BELLUS SANTÉ INC.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions (note 11 a))	Autres capitaux propres	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2017	467 253	\$ 26 202	\$ —	\$ (467 167)	\$ 26 288
Perte globale totale pour la période					
Perte nette	—	—	—	(1 843)	(1 843)
Perte globale totale pour la période	—	—	—	(1 843)	(1 843)
Transactions avec les actionnaires, inscrites directement dans les capitaux propres :					
Rémunération à base d'actions (note 11 b) i))	—	130	—	—	130
Solde au 31 mars 2018	467 253	\$ 26 332	\$ —	\$ (469 010)	\$ 24 575

	Capital-actions (note 11 a))	Autres capitaux propres	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2016	445 753	\$ 25 527	\$ 334	\$ (463 351)	\$ 8 263
Résultat global total pour la période					
Résultat net	—	—	—	1 144	1 144
Résultat global total pour la période	—	—	—	1 144	1 144
Transactions avec les actionnaires, inscrites directement dans les capitaux propres :					
Émissions comme contrepartie initiale pour l'acquisition d'une licence (note 11 a) i))	1 500	—	—	—	1 500
Rémunération à base d'actions (note 11 b) i))	—	31	—	—	31
Solde au 31 mars 2017	447 253	\$ 25 558	\$ 334	\$ (462 207)	\$ 10 938

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# BELLUS SANTÉ INC.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Perte) résultat net(te) pour la période	(1 843)	\$ 1 144
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	130	31
Produits financiers nets	(97)	(8)
Gain sur la vente d'une filiale	—	(1 944)
Autres éléments	(2)	(1)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation :		
Débiteurs	556	155
Charges payées d'avance et autres actifs	(4)	50
Créditeurs	(976)	167
Passifs financiers – DVC	(20)	—
	(2 256)	(406)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Intérêts et charges bancaires payées	(2)	(6)
	(2)	(6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit net tiré de la vente de placements à court terme	—	2 643
Acquisition d'un projet de recherche et développement en cours, nette des frais (note 8)	—	(1 720)
Produit tiré de la vente d'une filiale (note 9)	—	2 300
Intérêts reçus	30	18
	30	3 241
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	(2 228)	2 829
Espèces et quasi-espèces au début de la période	7 749	2 575
Effet de change sur les espèces et quasi-espèces	14	(1)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	5 535	\$ 5 403
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie:		
Transactions non monétaires:		
Émission d'actions liée à l'acquisition d'un projet de recherche et développement en cours (note 8)	—	\$ 1 500
Paiement à recevoir pour soutien au développement en lien avec l'acquisition d'un projet de recherche et développement en cours (note 8)	—	950
Frais liés à l'acquisition d'un projet de recherche et développement en cours dans les créditeurs (note 8)	—	89
Paiement différé sur la vente d'une filiale présenté dans les débiteurs (note 9)	—	400
Frais liés à la vente d'une filiale dans les créditeurs (note 9)	—	183

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

---

## 1. Entité présentant les états financiers

BELLUS Santé inc. (« BELLUS Santé » ou la « société ») est une société biopharmaceutique de développement de nouveaux médicaments ciblant des maladies pour lesquelles il existe d'importants besoins médicaux non comblés. Le portefeuille de projets de la société comprend le BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique ainsi que plusieurs programmes de développement de médicaments en partenariat qui sont en phase clinique. La société est domiciliée au Canada. Le siège social de la société est situé au 275, boul. Armand-Frappier, Laval (Québec) H7V 4A7.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de BELLUS Santé inc. et de ses filiales.

Les actions de la société se transigent à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole BLU. Les états financiers consolidés annuels de la société au 31 décembre 2017 et pour l'exercice terminé à cette date sont disponibles à l'adresse [www.bellushealth.com](http://www.bellushealth.com) ou à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 2. Mode de présentation

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers consolidés annuels complets et devraient être lu à la lumière des états financiers consolidés annuels de la société au 31 décembre 2017 et pour l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs de la société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 mai 2018.

### b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur l'application des conventions comptables ainsi que sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les montants présentés et les informations divulguées par voie de notes reflètent la meilleure estimation de la direction quant à l'ensemble des conditions économiques et les lignes de conduite les plus probables de la société. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

---

## 2. Mode de présentation (suite)

### b) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements significatifs portés par la direction dans l'application des conventions comptables et des sources clés d'incertitudes relatives aux estimations de la société étaient les mêmes que ceux appliqués dans les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, à l'exception des nouveaux jugements et sources clés d'incertitudes relatives aux estimations importants liés à l'application de l'IFRS 9 et l'IFRS 15, qui sont décrits à la note 3.

## 3. Principales conventions comptables et base d'évaluation

Les conventions comptables et la base d'évaluation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles qui ont été appliquées par la société dans ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous :

### Modification des principales conventions comptables en 2018

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») qui suivent :

#### a) Paiement fondé sur des actions

Les modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* clarifient comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source et une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. L'adoption des modifications de l'IFRS 2 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.



# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales conventions comptables et base d'évaluation (suite)

Modification des principales conventions comptables en 2018 (suite)

#### b) Instruments financiers

La version finale 2014 de l'IFRS 9, *Instruments financiers* porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture, remplaçant l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'adoption de l'IFRS 9 (2014) n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

#### c) Produits

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que d'autres normes et interprétations liées aux produits. Cette norme comprend un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou progressivement. Le modèle propose une analyse des transactions en cinq étapes en fonction du contrat pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés, le montant des produits comptabilisés et le moment où ils le sont. De nouveaux seuils quant aux estimations et au jugement ont été introduits, qui déterminent le montant et/ou le moment où les produits sont comptabilisés. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. La société a adopté l'IFRS 15 en utilisant la méthode de transition rétrospective modifiée, avec l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comptabilisé comme un ajustement des bénéfices non répartis d'ouverture à la date d'adoption initiale. Étant donné les produits limités de la société, l'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### 4. Nouvelle norme comptable et interprétation n'ayant pas encore été adoptée

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme exigera que tous les contrats de location de plus de 12 mois soient présentés à titre d'actifs et de passifs à l'état de la situation financière d'une société. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La société s'attend à ce que ses contrats de location-exploitation doivent être constatés dans son état consolidé de la situation financière lors de l'adoption initiale de l'IFRS 16.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 5. Espèces, quasi-espèces et placements à court terme

Les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme sont constitués des soldes des comptes bancaires et des placements à court terme :

	31 mars 2018		31 décembre 2017	
Solde des comptes bancaires	703	\$	2 932	\$
Placements à court terme dont l'échéance initiale est de moins de trois mois (généralisant des intérêts de 1,10 % à 1,35 % au 31 mars 2018) (0,95 % à 1,20 % au 31 décembre 2017)	4 832		4 817	
Espèces et quasi-espèces	5 535		7 749	
Placements à court terme dont l'échéance initiale est de plus de trois mois et moins d'un an (généralisant des intérêts de 1,00 % à 2,20 % au 31 mars 2018) (1,00 % à 2,20 % au 31 décembre 2017)	16 196		16 139	
Espèces, quasi-espèces et placements à court terme	21 731	\$	23 888	\$

## 6. Débiteurs

Les débiteurs s'établissent comme suit :

	31 mars 2018		31 décembre 2017	
Créances clients	13	\$	25	\$
Paiement à recevoir pour soutien au développement (note 8)	475		475	
Paiement différé sur la vente d'une filiale (note 9)	—		400	
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	446		301	
Sommes à recevoir en vertu d'ententes de licences	9		60	
Autres débiteurs	215		453	
	1 158	\$	1 714	\$

## 7. Contrepartie éventuelle à recevoir

Le 30 juin 2017, la société a vendu sa participation en actions dans FB Health S.p.A (« FB Health ») pour une contrepartie totale potentielle de 2 536 \$, composée d'un paiement initial en espèces de 1 769 \$ et d'un paiement d'étape éventuel en fonction des produits pouvant atteindre 767 \$ (518 €), qui sera déterminé un an après la clôture de la transaction.

Au 31 mars 2018, la société a estimé la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir à 384 \$, déterminée selon la meilleure estimation de la direction quant aux produits futurs de FB Health (384 \$ au 31 décembre 2017).

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

---

## 8. Projet de recherche et développement en cours

En février 2017, BELLUS Santé a obtenu de l'Institut NÉOMED (« NÉOMED ») une licence mondiale exclusive pour développer et commercialiser le BLU-5937, une petite molécule biodisponible par voie orale, antagoniste puissant et très sélectif des récepteurs P2X3, une cible validée cliniquement pour la toux chronique.

En vertu des modalités de l'entente, BELLUS Santé a versé à NÉOMED une contrepartie initiale de 3 200 \$, composée d'une somme en espèces de 1 700 \$ et de 5 802 177 actions ordinaires de BELLUS Santé d'une valeur de 1 500 \$.

En outre, NÉOMED a fourni du soutien au développement du programme BLU-5937 et contribué 950 \$ pour financer les activités de recherche et développement, dont 475 \$ qui a été reçu au cours du deuxième trimestre de 2017 et le solde de 475 \$ qui a été reçu en mai 2018. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, le solde de 475 \$ était présenté dans les débiteurs courants à l'état consolidé de la situation financière.

BELLUS Santé a estimé la juste valeur du projet de recherche et développement en cours lié au BLU-5937 à 2 359 \$, soit la juste valeur de la contrepartie additionnée des frais liés à l'acquisition de 109 \$, déduction faite de la contribution convenue de 950 \$ comme soutien au développement.

## 9. Vente d'une filiale

Le 16 mars 2017, la société a conclu une Convention d'achat d'actions avec Taro Pharmaceuticals Inc. (« Taro ») pour la vente de 100% des actions de sa filiale en propriété exclusive, Thallion Pharmaceutiques inc. (« Thallion »), y compris tous les droits au médicament candidat Shigamab<sup>MC</sup>, pour une contrepartie totale de 2 700 \$, composée d'une contrepartie en espèces de 2 300 \$ à la signature et d'un paiement différé de 400 \$, lequel paiement a été reçu par la société le 4 janvier 2018.

En vertu des modalités des ententes relatives à l'acquisition de Thallion en 2013, 5 % des produits reçus par BELLUS Santé provenant de la vente de Thallion, incluant la technologie de Shigamab<sup>MC</sup> (la « Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> »), était payable aux porteurs de DVC (se reporter à la note 10).

Un gain sur la vente d'une filiale de 1 944 \$ (déduction faite des frais de transaction de 183 \$, de l'augmentation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer liée aux DVC sur les produits futurs de Shigamab<sup>MC</sup> de 31 \$ et de la valeur comptable de l'actif vendu de 542 \$) a été enregistré à l'état consolidé intermédiaires résumé de la (perte) résultat net(te) pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017. Au 31 décembre 2017, le paiement différé de 400 \$ était présenté dans les débiteurs courants à l'état consolidé de la situation financière.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 10. Passifs financiers – DVC

Le 15 août 2013, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Thallion. Les droits à une valeur conditionnelle (« DVC ») alors émis aux actionnaires de Thallion confèrent au porteur le droit de recevoir, notamment, sa quote-part de 5 % des produits générés ou reçus par BELLUS Santé relativement à Shigamab<sup>MC</sup>, plafonnés à 6 500 \$.

Par conséquent, le 26 janvier 2018, BELLUS Santé a payé un montant net de 15 \$ (0,00041 \$ par DVC) aux porteurs de DVC, qui comprend la Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> de 20 \$ sur le paiement différé reçu par la société en janvier 2018 pour la vente de Thallion (se reporter à la note 9), diminuée d'un montant de 5 \$ à titre de frais d'agent de DVC. Les frais d'agent de DVC ont été déduits de la Contrepartie Shigamab<sup>MC</sup> conformément aux modalités des ententes conclues lorsque BELLUS Santé a fait l'acquisition de Thallion en 2013.

La contrepartie éventuelle à payer liée aux DVC sur les produits futurs de Shigamab<sup>MC</sup> s'élevait à néant au 31 mars 2018 (20 \$ au 31 décembre 2017). La variation de la juste valeur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 s'est élevée à néant (31 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, présentée contre le gain sur la vente d'une filiale (se reporter à la note 9)).

## 11. Capitaux propres

### a) Capital-actions

Les actions émises et en circulation sont les suivantes :

	Nombre	Dollars
Solde aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017	119 497 581	467 253 \$
	Nombre	Dollars
Solde au 31 décembre 2016	61 063 824	445 753 \$
Émises comme contrepartie initiale pour l'acquisition d'une licence i)	5 802 177	1 500
Solde au 31 mars 2017	66 866 001	447 253 \$

- i) Le 28 février 2017, BELLUS Santé a émis 5 802 177 nouvelles actions ordinaires, faisant partie de la contrepartie initiale pour l'obtention d'une licence mondiale exclusive pour développer et commercialiser le BLU-5937 (se reporter à la note 8).

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 11. Capitaux propres (suite)

### b) Accords de paiement fondés sur des actions

#### i) Régime d'options sur actions

Les variations des options sur actions en cours émises en vertu du régime d'options sur actions de la société se résument comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au 31 décembre 2017	7 293 000	0,44 \$
Attribuées <sup>1)</sup>	4 150 000	0,35
Options en cours au 31 mars 2018	11 443 000	0,41 \$

<sup>1)</sup> 3 800 000 options sur actions ont été attribuées à des principaux dirigeants et 350 000 ont été attribuées à d'autres employés.

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au 31 décembre 2016	4 788 000	0,53 \$
Éteintes	(90 000)	0,50
Options en cours au 31 mars 2017	4 698 000	0,53 \$

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements sur les options sur actions en cours et celles pouvant être exercées au 31 mars 2018 :

Prix d'exercice par action	Options en cours		Options pouvant être exercées
	Nombre	Nb d'années moyen pondéré jusqu'à l'échéance	Nombre
0,30 \$	2 630 000	9,1	45 000
0,35 \$	4 150 000	9,9	—
0,42 \$	200 000	9,6	—
0,50 \$	4 300 000	4,4	4 300 000
1,05 \$	60 000	4,4	60 000
1,12 \$	103 000	7,9	41 200
	11 443 000	7,6	4 446 200

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 11. Capitaux propres (suite)

### b) Accords de paiement fondés sur des actions (suite)

#### i) Régime d'options sur actions (suite)

##### Rémunération à base d'actions

La société a enregistré une charge de rémunération à base d'actions relative au régime d'options sur actions (excluant la rémunération relative aux régimes d'UAD) de 130 \$ à l'état consolidé intermédiaire résumé de la (perte) résultat net(te) pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018; de ce montant, 20 \$ est présenté à titre de frais de recherche et développement et 110 \$ est présenté à titre de frais généraux et administratifs (31 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, 3 \$ présenté à titre de frais de recherche et développement et 28 \$ présenté à titre de frais généraux et administratifs).

La juste valeur de chacune des options sur actions attribuées est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La volatilité prévue est estimée en prenant en compte la volatilité historique moyenne du prix de l'action pour une période correspondant à la durée de vie prévue. Les hypothèses moyennes pondérées pour les options sur actions attribuées au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 sont les suivantes :

	2018 <sup>1)</sup>	2017
Juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution	0,28 \$	n/a
Prix de l'action moyen pondéré	0,35 \$	n/a
Prix d'exercice moyen pondéré	0,35 \$	n/a
Taux d'intérêt sans risque	2,19 %	n/a
Volatilité prévue	100 %	n/a
Durée de vie prévue en années	7	n/a
Rendement prévu des actions	néant	n/a

<sup>1)</sup>Toutes les options sur actions ont été attribuées le 20 février 2018.

Le rendement des actions a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la société consiste à retenir la totalité des bénéfices pour financer ses activités et sa croissance future.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 11. Capitaux propres (suite)

### b) Accords de paiement fondés sur des actions (suite)

#### ii) Bons de souscription de courtier

La société avait 1 806 735 bons de souscription de courtier en cours pour l'achat d'actions ordinaires aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 (néant aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2016).

#### iii) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD »)

Les variations du nombre d'unités en cours pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 sont les suivantes :

Nombre d'unités	2018	2017
Solde au début de la période	217 953	217 953
Unités attribuées <sup>1)</sup>	94 495	—
Solde à la fin de la période	312 448	217 953
Solde du passif relatif aux UAD, inclus dans les créditeurs <sup>2)</sup>	147 \$	59 \$

<sup>1)</sup> Toutes les UDA ont été attribuées à des principaux dirigeants.

<sup>2)</sup> Le solde du passif relatif aux UAD s'élevait à 81 \$ au 31 décembre 2017.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la société a attribué 94 495 UAD ayant une juste valeur par unité de 0,46 \$. La charge (produit) de rémunération à base d'actions relative aux régimes d'UAD enregistrée à l'état consolidé intermédiaire résumé de la (perte) résultat net(te) pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 s'est élevée à 66 \$ et est présentée à titre de frais généraux et administratifs ((4) \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, présenté à titre de frais généraux et administratifs).

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 12. Produits financiers nets

Les produits financiers et les charges financières pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Intérêts créditeurs	87 \$	18 \$
Gain de change	12	—
Produits financiers	99	18
Intérêts débiteurs et charges bancaires	(2)	(6)
Perte de change	—	(4)
Charges financières	(2)	(10)
Produits financiers nets	97 \$	8 \$

## 13. (Perte) résultat par action

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation de base	119 497 581	63 062 352
(Perte) résultat de base et dilué(e) par action	(0,02) \$	0,02 \$

L'effet du régime d'options sur actions a été exclu du calcul de la (perte) résultat dilué par action pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 car il aurait un effet anti-dilutif.

Toutes les options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions pourraient potentiellement avoir un effet dilutif dans le futur.



# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

## 14. Opérations entre apparentés

- a) Il n'y a pas d'apparenté qui exerce à lui seul le contrôle ultime de la société.
- b) Le D<sup>r</sup> Francesco Bellini, président du conseil d'administration, fournit des services-conseils à la société sur une base continue en vertu d'une convention de services de consultation entre la société et Picchio International, propriété exclusive du D<sup>r</sup> Francesco Bellini et de sa conjointe. La convention est d'une durée d'un an, et sera renouvelée pour des périodes successives d'un an. La société a enregistré des honoraires et des charges totalisant 95 \$ pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017.

c) Principaux dirigeants

Le chef de la direction, les vice-présidents et les administrateurs de BELLUS Santé sont considérés comme étant les principaux dirigeants de la société.

La rémunération totale des principaux dirigeants de la société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Avantages à court terme	387 \$	409 \$
Charge (produit) relative aux régimes d'UAD	66	(4)
Charge relative au régime d'options sur actions	117	30
	570 \$	435 \$

## 15. Instruments financiers

Information sur la valeur comptable et la juste valeur

La juste valeur est estimée à un moment précis, et ce, au moyen de l'information disponible au sujet de l'instrument financier en cause. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent, dans bien des cas, être établies avec précision. Une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux accorde la priorité aux données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur. Le Niveau 3 est défini comme étant les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

Au 31 mars 2018, l'actif/passif financier évalué à la juste valeur sur une base régulière est la contrepartie éventuelle à recevoir qui découle de la vente de la participation en actions dans FB Health en 2017. La contrepartie éventuelle à payer liée aux DVC sur les produits futurs de Shigamab<sup>MC</sup> a été payée en janvier 2018. Ces instruments financiers ont été évalués en utilisant des données de Niveau 3.

# BELLUS SANTÉ INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)  
(non audités)

Périodes terminées les 31 mars 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action, sauf indication contraire)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

Information sur la valeur comptable et la juste valeur (suite)

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, le rapprochement des soldes de début et de fin de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base régulière en utilisant des données significatives non-fondées sur des données observables (Niveau 3) s'établit comme suit :

	Contrepartie éventuelle à recevoir	Contrepartie éventuelle à payer
Solde au 31 décembre 2017	384 \$	(20) \$
Variation de la juste valeur (présenté en réduction du Réduction pour distribution aux porteurs de DVC	— —	— 20
Solde au 31 mars 2018	384 \$	— \$

Pour ses actifs et passifs financiers évalués au coût amorti au 31 mars 2018, la société a établi que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur en raison de la période relativement brève qu'il reste à courir jusqu'à l'échéance de ces instruments.

Certains énoncés contenus dans le présent document, à l'exception des énoncés de faits qui sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés, formulés d'après les attentes actuelles de la direction, comportent par le fait même de nombreux risques, incertitudes et hypothèses considérables, connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de BELLUS Santé inc. Ces facteurs de risque comprennent, notamment : la capacité d'élargir et de développer son portefeuille de projets, la capacité d'obtenir du financement, l'effet de la conjoncture économique en général, la conjoncture dans l'industrie pharmaceutique, les changements réglementaires dans les territoires où BELLUS Santé inc. fait des affaires, la volatilité du marché boursier, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant des regroupements, l'atteinte du taux d'épuisement des fonds prévu, les paiements potentiels/résultats liés aux ententes d'indemnité et aux droits à une valeur conditionnelle, l'atteinte des jalons prévus pour les essais précliniques et cliniques et le fait que les résultats réels puissent différer à la suite de la vérification définitive et du contrôle de la qualité des données et des analyses. En outre, la durée du processus de développement des médicaments candidats de BELLUS Santé inc., la taille de leur marché et leur valeur commerciale, ainsi que le partage des produits entre BELLUS Santé inc. et ses partenaires potentiels provenant des revenus futurs potentiels, le cas échéant, dépendent d'un certain nombre de facteurs. Par conséquent, les résultats et événements réels futurs peuvent différer sensiblement des résultats et événements anticipés exprimés dans les énoncés prospectifs. Même si BELLUS Santé inc. est d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs inclus dans le présent document. Ces énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date où ils sont faits, et BELLUS Santé inc. n'a pas l'obligation et décline toute intention de mettre à jour publiquement ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque nouvelle information, événement futur, circonstance ou autre motif que ce soit, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la législation ou de la réglementation applicable. Veuillez consulter les documents publics déposés par BELLUS Santé inc. auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris la notice annuelle, pour connaître d'autres facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur BELLUS Santé inc. et ses affaires.

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

BELLUS Santé est une société biopharmaceutique de développement de nouveaux médicaments ciblant des maladies pour lesquelles il existe d'importants besoins médicaux non comblés. Son portefeuille de projets comprend le BLU-5937, le médicament candidat phare de la société pour le traitement de la toux chronique, ainsi que plusieurs programmes de développement de médicaments en partenariat qui sont en phase clinique. Le BLU-5937, un antagoniste sélectif des P2X3, a le potentiel d'être le meilleur médicament de sa catégorie pour les patients qui souffrent de toux chronique et qui ne répondent pas aux traitements actuels. Les actions de la société se transigent à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole BLU.

**BELLUS SANTÉ INC.**  
275, Boulevard Armand-Frappier  
Laval (Québec) Canada H7V 4A7

**T** 450 680 4500  
**F** 450 680 4501  
webinfo@bellushealth.com

[bellushealth.com](http://bellushealth.com)